



REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 15 juin 2026

2026-45 : Approbation du compte financier unique 2025

L'an deux mille vingt-six, le lundi 15 juin 2026, le Conseil Municipal de la Commune de Vauhallan, légalement convoqué le jeudi 11 juin, s'est assemblé en salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Bernard GLEIZE, Maire de Vauhallan.

Nombre de conseillers :	Exercice : 19	Présents : 15	Votants : 18
Présents :	M. Bernard GLEIZE, M. Pascal NAWROCKI, Mme Dominique DUMAS, M. Alain SCHMITT, M. Nicolas RICHARD, M. Guy HALGAND, M. Vincent PAIN, M. Christian CHARREIRE, M. Jean-Christophe BRUNEAU, M. Sylvère GUILLARD, Mme Stéphanie DE BARROS, Mme Marianne PERDRIJAT, Mme Elodie CHARREIRE, Mme Laura BARCON BENSIMON, Mme Isabeau DE CHALLEMAISON, Mme Sara TESSIER		
Représentés :	Mme Geneviève SHATER donne pouvoir à M. Stéphane NAWROCKI, Mme Hélène MORONVALLE donne pouvoir à Mme Elodie CHARREIRE, Mme Isabeau DE CHALLEMAISON donne pouvoir à Mme Laura BARCON BENSIMON		
Absents :	M. Patrick TOLVY		
Secrétaire :	M. Guy HALGAND		

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'exercice budgétaire 2025,

Vu l'avis de la Commission Finances du mardi 2 juin 2026,

Vu la reprise anticipée du résultat de l'exercice 2025 par délibération n°2026-07,

Vu les résultats de l'exercice 2025, approuvés par le comptable public le 11 juin 2026,

Considérant la concordance entre les Comptes présentés par Madame la Trésorière de Palaiseau et les Comptes de l'ordonnateur,

Sur présentation du rapport de M. RICHARD, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à la majorité des suffrages exprimés, Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote,**

Article 1 : adopte le compte financier unique de l'exercice 2025 :

- Résultat de fonctionnement cumulé : 582 316,19 euros ;
- Résultat de clôture d'investissement : -119 278,25 euros ;
- Solde des restes à réaliser 375 570,19 euros.

Accusé de réception en préfecture
091-219106358-20260615-2026-45bis-AR
Date de télétransmission : 22/06/2026
Date de réception préfecture : 22/06/2026

Soit un résultat net de clôture de 838 608,13 euros.

Article 2 : précise que le compte financier unique n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Article 3 : et donne quitus à Madame la Trésorière de Palaiseau pour sa bonne gestion.



Le Maire,

Bernard GLEIZE